



## Procès-verbal d'admission des Concours externe et interne sur titres complétés d'épreuves d'ouvrier principal de 2ème classe spécialité « Agent de prévention et de sécurité »

Vu la décision d'ouverture des concours externe et interne sur titres complétés d'épreuves d'ouvrier principal de 2ème classe spécialité (métier) « Agent de prévention et de sécurité » en date du 25 août 2025,

Vu le procès-verbal d'admissibilité établi le 28 janvier 2026, arrêtant la liste des candidats admissibles par ordre alphabétique ;

Vu le déroulement des épreuves d'admission avec le jury ;

Après délibération, le jury, réuni le 12 mars 2026, déclare admis par ordre de mérite les candidats suivants :

- M. FURIERE Dimitri
- M. NACQ Ludovic
- M. LUBAKI Pintu

liste complémentaire :

- M. DENIS Thomas
- M. NEJDI Abdelbasset
- M. DIAKITE Yssa.

**Madame Bérengère TALMANT,**  
Responsable du Développement Social  
du Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;

**Monsieur Benjamin DEJENNE,**  
Ingénieur Biomédical  
du Centre Hospitalier de Chartres ;

**Madame Marie-Cécile PHILIPPON,**  
Adjointe des cadres hospitaliers  
Chargée des mobilités professionnelles du Centre Hospitalier de Chartres ;

**Monsieur Jean-Pierre ZELINDRE,**  
Technicien hospitalier,  
à la Direction des Travaux du Centre Hospitalier de Châteaudun